



Exemplaire du producteur

## Contrat d'engagement œufs 2026

Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent :

Mme, M.....

ville.....

Tél. : ..... Courriel : .....

et le Producteur :

Samantha Bourg

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement en œufs pour l'année 2026  
(voir détail au verso).

### **Le Producteur s'engage :**

- à livrer les œufs issus de sa production à l'adhérent en un lieu, un jour et un horaire déterminés en concertation,
- à informer à la demande, sur le lieu de distribution, l'Amapien sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des Amap,
- à encaisser chaque chèque de paiement selon les modalités prévues,
- à respecter les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu".

### **L'Adhérent s'engage :**

- à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le Conseil Collégial de l'Association, ses œufs,
- à remettre au producteur, lors de la contractualisation, **le ou les chèques à l'ordre de Samantha Bourg datés au mois d'encaissement**
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
- à respecter les principes de la Charte des Amap, les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu". **Ces documents sont disponibles sur le site de l'amap et sur le lieu de distribution**

En cas de non respect d'une de ces clauses le contrat pourra être résilié.

Fait en 2 exemplaires à Bonneville le .....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur



Exemplaire de l'adhérent

## Contrat d'engagement œufs 2026

Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent :

Mme, M.....

et le Producteur :

Samantha Bourg, 287 route de Montagny, 74800 Arenthon

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement en œufs pour l'année 2026 (**voir détail au verso**).

### **Le Producteur s'engage :**

- à livrer les œufs issus de sa production à l'adhérent en un lieu, un jour et un horaire déterminés en concertation,
- à informer à la demande, sur le lieu de distribution, l'Amapien sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des Amap,
- à encaisser chaque chèque de paiement selon les modalités prévues,
- à respecter les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu".

### **L'Adhérent s'engage :**

- à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le Conseil Collégial de l'Association, son panier,
- à remettre au producteur, lors de la contractualisation, **le ou les chèques à l'ordre de Samantha Bourg datés au mois d'encaissement**
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
- à respecter les principes de la Charte des Amap, les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu". **Ces documents sont disponibles sur le site de l'amap et sur le lieu de distribution**

En cas de non respect d'une de ces clauses le contrat pourra être résilié.

Fait en 2 exemplaires à Bonneville le .....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

## Saison 2026

Livraison du 16 avril au 17 décembre 2026, soit 36 semaines

1 boîte de 6 œufs, 3€

|           |                    |          | Choix | Nombre de chèques |
|-----------|--------------------|----------|-------|-------------------|
| Contrat 1 | 1 boîte de 6 œufs  | 108,00 € |       |                   |
| Contrat 2 | 2 boîtes de 6 œufs | 216,00 € |       |                   |

1chèque (avril), 2 chèques (avril et juillet) ou 3 chèques (avril, juillet, octobre) à l'ordre de Samantha Bourg

Pensez à consulter régulièrement le site pour trouver les dates de distributions

<http://lespaniersdudahu.wixsite.com/bonneville74>

## Saison 2026

Livraison du 16 avril au 17 décembre 2026, soit 36 semaines

1 boîte de 6 œufs, 3€

|           |                    |          | Choix | Nombre de chèques |
|-----------|--------------------|----------|-------|-------------------|
| Contrat 1 | 1 boîte de 6 œufs  | 108,00 € |       |                   |
| Contrat 2 | 2 boîtes de 6 œufs | 216,00 € |       |                   |

1chèque (avril), 2 chèques (avril et juillet) ou 3 chèques (avril, juillet, octobre) à l'ordre de Samantha Bourg

Pensez à consulter régulièrement le site pour trouver les dates de distributions

<http://lespaniersdudahu.wixsite.com/bonneville74>